



estimation indemnités licenciement

Par **houbanel**, le **11/12/2008** à **04:52**

bonjour,

ma femme va se faire licencier (motif économique).

elle a été salariée (cdi) de son entreprise pendant 16 ans. (peintre de santons)
sa rémunération moyenne mensuelle durant les 5 premières années a été d'environ 150 euros et les 11 années suivantes environ 80 euros...

pouvez vous effectuer une estimation (même très approximative) des indemnités de licenciement qu'elle est en droit de percevoir?

l'entreprise souhaite le faire dans le cadre d'une procédure dite "amiable".

pour information , cette activité est un complément de revenu. ma femme est également salariée d'une autre entreprise dans un tout autre domaine d'activité.

merci